

Paru dans *Gérontologie et Société*, n° spécial, 2001, pp. 71-91.

## **Génération anciennes et technologies nouvelles**

**Vincent Caradec**

**Résumé :** Deux thèses coexistent aujourd'hui sur la question de l'attitude des « personnes âgées » (ou des « seniors ») à l'égard des technologies : la thèse de l'incompatibilité et la thèse de la familiarité. Cet article tente de dépasser ces discours très généraux et de comprendre la diversité des usages au sein de la population âgée, en se fondant sur des entretiens réalisés avec des couples de retraités (sexagénaires) ainsi qu'avec des veufs et des veuves (septuagénaires, dans leur majorité) et portant sur divers appareils techniques. Il en ressort que les retraités ne sont pas foncièrement hostiles aux innovations technologiques, mais qu'ils les adoptent seulement s'ils leur attribuent une signification d'usage positive et leur trouvent une utilité dans le cadre du mode de vie qui est le leur aujourd'hui. Par ailleurs, on constate que c'est souvent par la médiation d'un tiers qu'ils accèdent à l'usage, et que ce sont souvent les enfants –davantage que les petits-enfants– qui jouent ce rôle de tiers : les technologies apparaissent à la fois comme un lien et un fossé entre les générations.

Une manière de décliner le thème choisi pour le Forum Capimtec –« Avoir vingt ans, avoir cent ans en l’an 2000 »– consiste à s’interroger sur le rapport des retraités aux technologies<sup>1</sup>. En effet, avoir vingt ans en l’an 2000, c’est être né en même temps que le micro-ordinateur et avoir été élevé dans la « culture de l’écran » (écran de la télévision, du Minitel, de l’ordinateur ou de la console de la game boy) (Jouët, Pasquier, 1999) ; c’est appartenir à ce que l’on appelle parfois la « génération Internet ». Avoir cent ans en l’an 2000, c’est être né avec l’automobile et le cinématographe ; c’est avoir eu vingt ans en 1920 alors que la radio-diffusion en était à ses balbutiements et que seulement 1% de la population était équipée, en France, du téléphone. Enfin, si l’on se place à égale distance entre ces deux générations, avoir soixante ans en l’an 2000, c’est avoir eu vingt ans en 1960, alors que se diffusaient nombre de biens d’équipement domestiques qui nous sont aujourd’hui devenus familiers : la télévision ; le lave-linge ; le réfrigérateur ; la voiture ; etc.

Ainsi, les générations humaines sont concomitantes de générations d’appareils techniques. Il est des technologies qui font déjà partie de l’environnement familier à la naissance et que l’on découvre sur le mode de l’évidence, comme faisant partie des « allant-de-soi » du monde. Il en est d’autres qui apparaissent lorsqu’on est un peu plus avancé dans le cycle de vie et que l’on apprend à utiliser au cours de ses années de formation ou pendant son activité professionnelle. Il en est d’autres, enfin, qui surgissent alors que l’on est plus âgé et déjà à la retraite. Faut-il en conclure que jeunes et vieux vivent dans deux univers différents et que le monde se fait de plus en plus étranger –et étrange– au fur et à mesure que l’on vieillit ? Faut-il souscrire à ce qu’écrivait, en 1978, peu de temps avant sa mort, l’ethnologue américaine Margaret Mead : « Aujourd’hui, quiconque est né et a été élevé avant la seconde guerre mondiale est un immigrant dans le temps qui se trouve confronté à un monde nouveau qui lui est peu familier. Comme tous les immigrants et pionniers, ces immigrants dans le temps sont les porteurs de cultures plus anciennes » (cité par Dowd, 1986) ?

Ce sont ces questions que je me propose d’aborder, à partir d’une enquête sur le rapport aux objets technologiques des personnes à la retraite. Avant de présenter cette enquête et d’en indiquer quelques résultats, je voudrais préciser ce qui l’a motivée : une certaine insatisfaction par rapport aux discours qui sont aujourd’hui tenus sur l’attitude des « personnes âgées » –ou des « seniors », le vocabulaire n’est pas neutre– à l’égard des

---

<sup>1</sup> Cet article est tiré d’une recherche (Caradec, 2000) réalisée dans le cadre du programme « Evolutions technologiques, dynamique des âges et vieillissement de la population » animé par la DREES/MiRe et la CNAV. Elle a bénéficié d’un financement du GRETS/EDF.

technologies. On se trouve, en effet, face à deux types de discours et d'analyses fortement contradictoires.

## **Les deux discours sur les « personnes âgées » et les technologies**

### **Le discours de l'incompatibilité**

Le premier discours consiste à dire que les « personnes âgées » sont dépassées par les innovations technologiques et qu'elles sont incapables de s'y adapter. On le trouve, en particulier, sous la plume de ceux qui soulignent les risques du « vieillissement démographique »: « Nous pouvons craindre qu'une population âgée tournée vers le passé, se révèle incapable de faire les efforts d'adaptation et d'innovation qui seront en tout état de cause nécessaires » écrit ainsi Alfred Sauvy dans *La France ridée* (Sauvy, 1979).

Un tel discours peut prendre appui sur les données statistiques qui montrent la moindre compétence et le sous-équipement des tranches d'âge les plus élevées. Par exemple, selon une enquête réalisée en 1998, seuls 13 % des retraités (11% des 60 ans et plus) déclarent savoir se servir d'un ordinateur, contre 46% de l'ensemble des personnes interrogées (Rouquette, 1999, graphique 2) ; 7 % en possèdent un chez eux (Donnat, 1998, p. 91) ; et les retraités ne représentent que 2% des internautes<sup>2</sup>. De même, selon l'enquête sur les *Pratiques culturelles des Français* de 1997, les « 65 ans et plus » sont sous-équipés non seulement en micro-ordinateur, mais aussi en magnétoscope (leur taux d'équipement est de 40 %, contre 72 % pour l'ensemble des personnes interrogées), en lecteur de disques compacts (24% contre 67%), en caméscope (5% contre 17%) en console de jeux (2% contre 27%) (Donnat, 1998). Aussi les commentaires des données statistiques pointent-ils la « résistance à la nouveauté » des personnes âgées (Pochet, 1997), leur « résistance au changement » (Paillat, 1993), le « maintien d'un esprit plus traditionnel » (Rocheffort, 1991) ou encore leur « appréhension des nouvelles techniques » (Delbès, Gaymu, 1995).

Par ailleurs, le discours de l'incompatibilité a accompagné le développement de certaines technologies. Ainsi, Philippe Breton et Annie Bousquet, en analysant les « discours d'accompagnement » des Nouvelles Technologies de la Communication sur près d'un demi-siècle (1942-1998), ont observé que ces discours étaient « marqués au coin d'un certain "jeunisme" » et se caractérisaient par l'« exclusion constitutive » des personnes âgées. Une illustration peut en être donnée à travers ce propos de Nicolas Négroponte, l'un des principaux « idéologues » de ces nouvelles technologies : « Qu'il s'agisse de la population

d'Internet, de l'usage du Nintendo et de Sega, ou de la pénétration des micro-ordinateurs, l'important ne sera plus d'appartenir à telle ou telle catégorie sociale, raciale ou économique, mais à la bonne génération. Les riches sont à présent les jeunes et les démunis, les vieux » écrit-il (Negroponte, 1995).

### **Le discours de la familiarité**

Un second discours, plus récent et très en vogue aujourd'hui, tend au contraire à accréditer l'idée selon laquelle les « seniors » –tel est le terme qui se trouve alors souvent utilisé– sont intéressés, voire enthousiastes, à l'égard des nouvelles technologies –et singulièrement à l'égard d'Internet. On trouve ce discours à la fois dans des publicités, dans des articles de presse et dans des analyses prospectivistes.

Certaines publicités, tout d'abord, ont mis en scène à plusieurs reprises, ces derniers temps, des personnages âgés dans une situation de familiarité avec des technologies récentes. Par exemple, l'affiche vantant les mérites de l'émission de télévision *Les écrans du savoir*, sur la Cinquième, présentait l'image d'une vieille dame accolée au slogan : « Si tout à coup votre grand-mère trouve que votre disque dur de 20 mega, c'est un peu court, c'est pas grave, c'est *La Cinquième* ». Autre exemple, l'encart publicitaire pour l'i-Mac d'Apple faisait figurer, à côté de cinq autres utilisateurs potentiels (« l'entrepreneur », « le joueur », « la maman attentionnée », « la musicienne », « l'étudiant cinéphile »), une femme aux cheveux grisonnants, « la grand-mère » qui « fait découvrir la poésie de Charles Trenet à ses petits enfants sur CD, quand ils sont de passage. Et reste toujours aussi proche de sa famille quand elle est plus loin, par courrier électronique. Commande sur internet des manuels de bricolage introuvables. Et depuis peu, en charge de la lettre d'information de son club de jardinage ».

Différents articles de presse, ensuite, se sont faits les propagandistes de cette nouvelle familiarité entre « seniors » et technologies : « Papy fait de l'Internet. Le réseau intéresse aussi les "seniors". La preuve : un millier d'entre eux se sont rués sur une présentation du Net à Saint-Germain-en-Laye » lit-on dans *Libération*<sup>3</sup> ; « Le papy-boom informatique » titre *Science-et-vie Micro*<sup>4</sup>, qui ajoute : « Ils ont du temps, un peu d'argent et, surtout, une solide envie de connaître, de ne pas rater "ça". Contrairement à bien des idées reçues, l'informatique fait un tabac chez les plus de cinquante ans » ; *Le Monde* consacre l'un de ses portraits d'« Internauts remarquables », publiés au cours de l'été 1997, à « Jean Rollet, militant

---

<sup>2</sup> source : Association des Fournisseurs d'Accès et de Services Internet (www.afa-France.com).

<sup>3</sup> *Libération*, Cahier multimédia, 1<sup>er</sup> novembre 1996.

<sup>4</sup> *Science-et-vie Micro*, mai 1997, pp. 210-213.

septuagénaire »<sup>5</sup> ; quant à *l'Express*, il ouvre ses colonnes à un universitaire qui affirme que « nombre de seniors sont réceptifs aux nouvelles technologies comme Internet »<sup>6</sup>. Divers articles nous présentent ainsi des « seniors » férus de nouvelles technologies ou qui s'y sont récemment convertis<sup>7</sup> ; ils se font également l'écho des sites Web destinés aux « cyberpapys » et « cybermamies » (comme « cyberpapy », un site d'aide aux devoirs créé par la fondation Boulanger, sur lequel des jeunes peuvent soumettre leurs problèmes à des retraités) ou encore des séances de découverte ou d'initiation au multimédia (comme les « Jeudis seniors » organisés par la RATP au Palais de la Découverte dont les affiches –qui invitaient à « surfer sur Internet » et représentaient un homme aux cheveux grisonnants portant une planche de surf– ont fleuri en 1997 dans le métro).

Il faut citer, enfin, certains discours prospectivistes qui font l'hypothèse que ceux qui ont été les artisans des Trente Glorieuses, qui ont déjà connu et accompli tant de changements au cours de leur existence, continueront à évoluer et à s'adapter après la fin de leur activité professionnelle. Ces analyses annoncent ainsi l'avènement d'une nouvelle génération de retraités : « Trente ans de consommation forte, un niveau éducatif plus élevé vont porter ces nouvelles personnes âgées vers des équipements du foyer futuristes –visiophone, machine à repasser automatique, kit de diagnostic médical, micro-ordinateur et même tondeuse à gazon solaire ! » déclare Jean-Louis Lespes<sup>8</sup>. Aussi ces futurs retraités paraissent-ils à même de stimuler l'économie : « une personne âgée qui a besoin d'une prothèse évoluée, d'un téléphone spécial la mettant en relation avec une centrale de bio-télé-vigilance, ou d'un ordinateur lui procurant l'accès à des magasins de livraison à domicile participe à la mise en place d'une demande dans les secteurs technologiquement les plus porteurs et économiquement les plus rentables » écrit Michel Loriaux (Loriaux, 1995, p. 1622).

Quant aux données statistiques, on peut en faire une présentation un peu différente de celle proposée plus haut. Il est possible, par exemple, de mettre en avant les taux d'équipement des « seniors » (les 50 ans et plus) plutôt que ceux des « personnes âgées » (les 60 ans et plus, selon les conventions statistiques usuelles). Mieux, on peut présenter les taux d'équipement des 50-59 ans ou des 55-64 ans, qui apparaissent encore plus proches de la moyenne (et lui sont même, parfois, supérieurs) : 23 % des 50-59 ans ont un ordinateur à

<sup>5</sup> *Le Monde Télévision-Radio-Multimédia*, 17-18 août 1997.

<sup>6</sup> Entretien avec J.-L. Lespes, *L'Express*, 26/8/99.

<sup>7</sup> On peut d'ailleurs noter qu'il n'est pas rare de retrouver les mêmes « cas » dans plusieurs médias : ainsi, Thomas Kelly, universitaire américain installé en France, « remarqué » lors de la journée de sensibilisation à Internet organisée à la mairie de Saint-Germain-en-Laye, fait l'objet d'un article dans *Libération* (6/3/1998) et se trouve également être l'un des personnages de l'article de *Science-et-Vie Micro* ; parmi les autres personnes qui illustrent ce dernier article, on reconnaît Jean Rollet qui a eu les honneurs du *Monde*.

domicile (pour un taux d'équipement moyen de 25 %) ; le magnétoscope équipe aujourd'hui 65 % des 55-64 ans (le taux d'équipement pour l'ensemble de la population étant de 72 %) (Donnat, 1998) ; les 50-64 ans constituent 10 % des internautes –ils sont certes sous-représentés, mais dans une proportion moindre que les 65 ans et plus.

### **Une enquête sur la diversité des usages des technologies**

Ces deux discours de l'incompatibilité et de la familiarité nous paraissent beaucoup trop généraux: d'une part, ils font peu de cas de l'hétérogénéité des catégories sur lesquelles ils se fondent (« personnes âgées » ou « seniors » sont des ensembles très disparates); d'autre part, ils oublient souvent que les objets technologiques n'ont pas pour seule caractéristique d'être « technologiques », mais qu'ils ont aussi un prix, se présentent sous une certaine apparence, sont censés rendre tel ou tel service, etc.

La recherche que nous avons réalisée visait à dépasser ces discours généraux et à aller au-delà du repérage d'attitudes générales à l'égard des technologies afin de rendre compte de la diversité des rapports qu'un même individu (âgé) peut avoir avec différents objets technologiques. Comment expliquer, par exemple, que certains puissent avoir un discours hostile ou indifférent aux technologies en général et être séduits par telle technologie en particulier, que d'autres se montrent enthousiastes envers telle nouveauté et peu intéressés par telle autre, que d'autres encore soient équipés de tel objet technologique et ne l'utilisent pas ? Aussi, plutôt que de considérer *a priori* que les « personnes âgées » sont ancrées dans leurs habitudes et « résistantes à la nouveauté » ou, à l'inverse, que les « seniors » sont enthousiastes et avides d'innovations, avons-nous cherché à comprendre pourquoi les personnes à la retraite possèdent –ou ne possèdent pas– et utilisent –ou n'utilisent pas– un certain nombre d'appareils techniques en leur demandant de s'exprimer elles-mêmes sur ces usages ou ces absences d'usage.

D'un point de vue empirique, deux séries d'entretiens ont été réalisées, les uns (N=21) avec des couples de retraités sexagénaires ayant cessé leur activité professionnelle depuis quelques années, les autres (N=20) avec des veufs et des veuves, septuagénaires dans leur majorité ; les deux corpus présentaient une certaine diversité sociale, les personnes rencontrées appartenant pour moitié à la « constellation populaire », pour l'autre moitié à « constellation centrale » –pour reprendre la classification d'Henri Mendras (Mendras, 1994)<sup>9</sup>.

---

<sup>8</sup> *L'Express*, 26/8/99.

<sup>9</sup> Cf. en annexe la présentation des deux échantillons.

Afin de pouvoir approcher la diversité des usages, les entretiens ont porté sur des appareils présentant une certaine variété : technologies ménagères (lave-vaisselle, four à micro-ondes, etc.) et de loisir (télévision, chaîne hi-fi, appareil photo, caméscope, etc.) ; technologies domestiques, et aussi technologies du domaine public (automates bancaires, automates Points de Vente SNCF, etc.) ; technologies « anciennes » (télévision, téléphone, etc.) et plus récentes (téléphone portable, micro-ordinateur, Internet). Les entretiens visaient, conformément à l'objectif que nous nous étions fixé, à recueillir, pour chaque technologie retenue, des informations précises sur l'équipement, les raisons de l'équipement –ou de l'absence d'équipement–, les usages, le « pourquoi » des usages –ou des non usages– ainsi que sur la manière dont ces usages ont évolué depuis la retraite (pour les couples) ou la disparition du conjoint (pour les personnes veuves).

C'est en nous fondant sur l'analyse du matériau recueilli que nous nous proposons d'aborder deux questions : d'une part, le rapport des personnes âgées aux technologies (plus complexe que ne le laissent entendre les analyses en termes de réticence ou de résistance au changement) ; d'autre part, la dimension intergénérationnelle de l'usage des technologies (celles-ci constituant à la fois un fossé et un lien entre générations).

### **Des personnes âgées réticentes ou enthousiastes à l'égard des technologies nouvelles ?**

L'analyse des entretiens réalisés permet de faire quatre constats. Tout d'abord, on note une grande hétérogénéité dans l'équipement (qui n'est pas pour surprendre, mais qui se trouve occultée lorsqu'on parle, en général, des « personnes âgées » ou des « seniors ») : tel retraité est doté de toutes les technologies les plus récentes (portable, fax, micro-ordinateur, imprimante, connexion à Internet) ; tel autre n'a aucun de ces appareils et n'a pas non plus de four à micro-ondes, ni de magnétoscope, ni de machine à laver la vaisselle. Ensuite, les retraités de notre corpus sont, conformément aux taux d'équipement révélés par les enquêtes quantitatives, assez peu équipés en technologies comme le micro-ordinateur (cinq ménages sont équipés sur les 41 qui composent notre corpus), Internet (une seule personne est connectée, et une autre pense s'abonner prochainement), le fax (quatre ménages équipés) ou le téléphone portable (quatre ménages équipés et quatre autres qui envisagent de le faire à court terme). En troisième lieu, le non équipement –plus ou moins important selon les entretiens et les appareils techniques– se trouve expliqué non pas d'une manière unique –par la méconnaissance et la crainte des technologies–, mais mobilise, au contraire, des registres explicatifs divers. Enfin, il apparaît qu'un nombre non négligeable d'acquisitions ont eu lieu

depuis la retraite (pour les couples) ou depuis le décès du conjoint (pour les personnes veuves). Nous nous proposons de développer ces deux derniers points, qui constituent, nous semble-t-il, l'apport le plus intéressant de ce travail qualitatif : la pluralité des justifications des absences d'usage ; les acquisitions récentes.

### **La pluralité des justifications des absences d'usage**

Pour chacun des appareils techniques retenus dans l'enquête et dont les personnes rencontrées n'étaient pas équipées (ou qu'elles n'utilisaient pas), nous leur avons demandé les raisons de cette absence d'équipement (ou d'usage). L'analyse des discours recueillis permet de dégager trois registres d'argumentation, trois discours de justification différents<sup>10</sup> : le premier insiste sur l'inutilité de l'appareil technique ; le deuxième souligne son étrangeté ; le troisième consiste en une critique de l'appareil (de son coût, de son fonctionnement, etc.).

Le discours de l'inutilité consiste à porter une appréciation négative sur l'« utilité », l'« intérêt » de l'objet ou du service technologique considéré, en référant cette absence d'utilité à la situation présente. Par exemple, certains justifient leur refus d'acquérir une parabole en expliquant qu'ils ne souhaitent pas regarder davantage la télévision – la retraite est pour eux l'occasion de développer des activités extérieures et ils ne souhaitent pas passer trop de temps devant leur poste de télévision. D'autres justifient leur refus du micro-ondes en ces termes : « *Ben , le micro-ondes, c'est peut-être bien, mais on est pas tentés. Nous, on est pas tentés de s'en servir, on est en retraite, on a le temps de chauffer son café...* ». D'autres encore déclarent, à propos du fax : « *On serait en activité encore, je dis pas, ça serait bien, mais ici, non, à la retraite, je ne vois pas l'utilité d'un fax dans la maison, hein* ».

Le deuxième discours expliquant le non usage est celui de l'étrangeté, de l'absence de familiarité avec l'appareil. C'est, par exemple, celui de cette retraitée qui indique, à propos du micro-ordinateur : « *J'y tiens pas, parce que rien qu'à tapoter sur leur clavier, là, je dis ça, c'est pas mon truc, hein (...) des ordinateurs, des minitels, tout ça, c'est pas mon rayon, hein* ». Ou celui de cet autre retraité, chez qui le sentiment d'étrangeté se manifeste par la peur : « *Moi, j'ai une certaine méfiance, parce que j'ai peur d'une fausse manœuvre, j'ai peur de détraquer* ». On peut ajouter que cette absence de familiarité, lorsqu'elle se trouve explicitée, est souvent associée par les enquêtés à certaines de leurs caractéristiques personnelles : leur appartenance générationnelle (« *on est encore à l'âge du chèque !* » déclare l'un d'entre eux pour expliquer la faible utilisation que lui et son épouse font de la carte bancaire) ; leur âge (« *Tout le monde parle d'Internet, Internet ! Ben, c'est pas de notre âge,*

*hein, s'occuper des trucs comme ça, hein !* » lance un autre) ; leur appartenance sociale (il apparaît ainsi impossible à certains retraités de milieu populaire de s'initier à l'informatique, qu'ils associent au monde des « bureaux » : c'est le cas pour cet ancien ouvrier qui explique que « *l'ordinateur, c'est mon jardin ! (...) Si les gens ont travaillé dans des bureaux sur des machines à écrire, qui ont souvent des contacts avec des appareils tout ça... moi j'ai jamais été... ça a toujours été des marteaux, des burins* »).

Le troisième discours consiste en une évaluation critique de l'appareil technique ou de l'une de ses caractéristiques : tel appareil est jugé trop cher ; la parabole se trouve récusée parce qu'elle risque de « défigurer » la maison ; l'un des couples rencontrés n'a plus de répondeur car il en a eu deux, « *et tous les deux n'ont pas donné satisfaction. Au bout d'un certain temps ils nous ont créé des ennuis parce qu'ils prenaient des messages à moitié* ».

Pour conclure sur ce point, il apparaît que le non équipement peut certes se trouver expliqué par l'absence de familiarité avec l'innovation technique, mais qu'il ne faut pas restreindre les non usages à ce seul registre explicatif : l'absence d'usage peut aussi renvoyer au fait que les retraités jugent l'équipement inutile dans le cadre du mode de vie qui est le leur aujourd'hui ou encore à une évaluation négative qu'ils font de certaines caractéristiques de l'appareil. Ces discours présentent d'ailleurs des variations sociales intéressantes : dans le cas du micro-ordinateur, les retraités les plus jeunes, appartenant aux classes moyennes et supérieures tiennent plutôt –lorsqu'ils ne sont pas équipés–, le discours de l'inutilité ; les retraités de milieu populaire et les plus âgés ont, plus souvent, un discours soulignant leur absence de familiarité avec l'appareil.

### **Les acquisitions récentes : l'importance du contexte et le poids des cadeaux**

Les acquisitions « récentes » (*i.e.* celles qui ont eu lieu depuis la retraite –pour les couples– ou depuis le décès du conjoint –pour les personnes veuves) apparaissent assez nombreuses : parmi les personnes rencontrées (21 couples et 20 personnes veuves, soit 41 situations domestiques), treize se sont équipées récemment d'un téléphone sans fil, dix d'un magnétoscope, neuf d'un répondeur, six d'un lecteur de disques compacts, quatre d'un téléphone portable. Ces acquisitions se sont faites selon deux modalités : par acquisition directe –les appareils ont été achetés– ou par acquisition médiate –ils ont été offerts. Si l'on s'interroge sur l'importance respective de ces deux modes d'acquisition, on constate que, parmi les couples sexagénaires, la moitié des biens apparus dans l'espace domestique depuis la retraite ont été achetés, l'autre moitié ayant pris la forme de cadeaux ; chez les personnes

---

<sup>10</sup> Pour une présentation plus complète de ces logiques, cf. Caradec, 2001.

veuves, les achats participent pour un tiers à l'équipement récent et les cadeaux y contribuent pour les deux tiers.

La plupart des acquisitions directes s'expliquent assez simplement : les appareils achetés sont utiles dans le cadre du mode de vie adopté depuis la retraite. Ainsi, les pratiques de mobilité, très répandues chez une partie des jeunes retraités, conduisent certains à faire installer une alarme électrique, à envisager l'achat d'un téléphone portable, ou encore à utiliser le serveur vocal permettant de connaître l'état de ses comptes ; les voyages suscitent l'acquisition d'un caméscope et peuvent donner l'idée de s'équiper en fax (comme dans le cas de ce couple qui trouve que *« c'est très pratique aussi pour réserver. Pour réserver, ils demandent toujours : "Est-ce que vous avez un fax pour confirmer la réservation ?" »*) ; les responsabilités associatives stimulent la connaissance et l'usage d'appareils tels que le fax, la machine à traitement de texte ou le micro-ordinateur (sans conduire pour autant à l'équipement car certains craignent, s'ils s'équipent, d'être sollicités au-delà de ce qu'ils souhaitent). D'autres ont une vie à la retraite plus casanière, aspirent au repos et regardent davantage la télévision : ils vont alors, plus volontiers, acheter un téléviseur grand écran, faire installer une parabole et s'abonner aux chaînes satellites. Dans le cas des personnes veuves, on voit des hommes s'équiper d'un four à micro-ondes pour préparer rapidement la cuisine ; l'un des veufs que nous avons rencontré, très investi dans les activités associatives, a acheté un répondeur depuis que son épouse n'est plus là pour prendre les messages.

Quant aux appareils offerts, ils le sont surtout par les enfants –et, pour quelques-uns, par les collègues au moment du départ à la retraite. Certains appareils sont particulièrement concernés par ce mode d'acquisition médiat : c'est le cas du téléphone sans fil (sur les treize acquis récemment par les couples ou les personnes veuves, dix ont été reçus en cadeau), du répondeur (sept sur huit) et du magnéscope (sept sur dix). On peut ajouter que ces cadeaux réalisent un équipement qui, sans eux, n'aurait sans doute pas eu lieu : *« Ça [le répondeur] c'est quelque chose qui me plaisait pas trop, mais enfin les enfants disaient : " on téléphone, vous n'êtes pas là ! " »*. D'ailleurs, certains expliquent, à propos de tel ou tel appareil, qu'ils n'envisagent absolument pas d'en faire l'acquisition, mais qu'il n'est pas impossible qu'ils le reçoivent en cadeau (comme ce retraité qui déclare : *« Le portable ? Ben si un jour on m'en donne un, je le prendrai, je vais pas en acheter un de moi-même »*)

### **Les technologies, un lien et un fossé entre les générations**

Ainsi, à travers les cadeaux technologiques qu'ils offrent, les enfants adultes jouent un rôle important dans l'accès de leurs parents retraités aux innovations technologiques : on peut dire qu'ils sont des médiateurs. Ce rôle de médiation des enfants est plus large, cependant, que celui de pourvoyeurs d'appareils techniques, et nous en exposerons les différentes facettes. Nous nous interrogerons ensuite sur le rôle médiateur des petits-enfants. Nous présenterons, enfin, la position des grands-parents par rapport au « fossé générationnel » que les technologies creusent –ou risquent de creuser– avec leurs petits-enfants.

### **Le rôle médiateur des enfants**

La médiation des enfants entre leurs parents âgés et les objets technologiques prend trois formes différentes : les cadeaux qu'ils offrent ; les informations qu'ils diffusent ; l'« assistance à l'usage » qu'ils assurent parfois.

Tout d'abord, nous l'avons vu, les enfants offrent à leurs parents des objets technologiques dont ceux-ci ne se seraient pas toujours équipés par eux-mêmes. On peut ajouter que ces cadeaux sont plus ou moins nombreux : certains reçoivent beaucoup de cadeaux technologiques, d'autres pas du tout. Les motivations des enfants qui offrent ce type de cadeaux apparaissent diverses : procurer à leurs parents un mieux-être (par exemple en équipant sa mère veuve d'un magnétoscope afin qu'elle trouve à s'occuper), les doter d'outils de communication pour faciliter le contact avec eux (une retraitée explique ainsi que ses enfants « *nous avaient pris le répondeur, c'est pour quand ils nous appelaient bon, on n'était jamais là. Bon, alors maintenant... on doit mettre le répondeur* ») et aussi, parfois, pour leur permettre de donner l'alerte en cas de problème (une fille a ainsi offert à son père –cardiaque– un téléphone portable qu'il peut prendre avec lui au cours de ses promenades quotidiennes). Quant à l'absence de cadeaux technologiques, il s'explique aussi par différentes raisons : les parents peuvent être déjà bien équipés par eux-mêmes (ils l'étaient avant la retraite et continuent à s'équiper après du fait de leur trajectoire antérieure, de leurs nouvelles activités, ou encore afin de « *rester dans le coup* ») ; ils peuvent être peu équipés mais avoir fait savoir à leurs enfants qu'ils ne veulent pas se voir offrir ce genre de cadeaux (« *ils savent ce qu'on en pense. Ils respectent notre manière de vivre* » déclare un retraité) ; dans certaines familles, la norme quant aux cadeaux familiaux veut –ou les contraintes financières font– que l'on offre des cadeaux d'une faible valeur matérielle, ce qui exclut les nouveautés technologiques<sup>11</sup> (Caradec, 1999).

---

<sup>11</sup> Une enquête de l'INSEE montre que, pour 50 % des ménages, le budget global des cadeaux de Noël est inférieur à 3500 F et que, pour 10 % d'entre eux, il est inférieur à 350 F (Herpin, Verger, 1996).

Ensuite, les contacts avec les enfants (les séjours passés chez eux, les réunions familiales) permettent la circulation de l'information sur les innovations technologiques (qui vient compléter celle qui provient des médias, de la publicité ou encore des amis). Cette information peut passer tant par l'observation des objets possédés par les enfants et de l'usage qu'ils en font, qu'à travers des discussions et des conseils.

Enfin, les enfants mettent en place, lorsque cela s'avère nécessaire, une véritable « assistance à l'usage », parfois essentielle pour amorcer un processus d'appropriation qui, sinon, n'aurait sans doute jamais eu lieu. C'est plus particulièrement le cas lorsque le parent est une femme âgée vivant seule. Ainsi, une veuve de 65 ans s'est vu offrir par son fils un magnétoscope. Mais celui-ci ne s'est pas contenté de le lui acheter, il lui a aussi appris à l'utiliser, comme elle l'explique elle-même : *« Il m'a dit : "On va t'acheter un magnétoscope". Alors je dis : "Oh non, je saurai pas m'en servir." "Mais si, y'a pas de raison, et tout et tout et..." Puis enfin, bref, il me l'a acheté et c'est vrai que... en moins de temps qu'il en faut pour le dire, j'ai arrivé à le faire. C'est-à-dire, il m'avait fait un petit papier avec toutes les consignes, pour les premiers jours. Ça a duré quelques jours, puis après, je regardais plus son papier, quoi »*. Le magnétoscope est aujourd'hui devenu un objet familier pour cette femme, au point qu'elle déclare que *« maintenant, il peut tomber en panne... deux heures après, je vais en racheter un. Là, je pourrais plus m'en passer »*.

### **Le rôle médiateur des petits-enfants et ses limites**

On peut donc affirmer que les enfants jouent un rôle essentiel pour rapprocher leurs parents âgés des objets technologiques. Qu'en est-il maintenant des petits-enfants ? L'analyse des entretiens montre qu'ils ont bien un rôle de médiation, mais plus limité que celui de leurs parents. En effet, contrairement à eux, les petits-enfants, –qui, pour la plupart d'entre eux, ne sont pas encore indépendants financièrement– offrent très peu de cadeaux technologiques à leurs grands-parents.

Ils sont, cependant, des « médiateurs » de trois manières. Tout d'abord, par leur seule présence qui incite les grands-parents à faire certaines acquisitions : c'est le cas, en particulier, pour le magnétoscope, acheté par plusieurs des personnes de notre corpus pour occuper leurs petits-enfants. Ensuite, il arrive que les petits-enfants initient leurs grands-parents à certaines technologies dont ils sont familiers : les uns apprennent à leur grand-mère à programmer le magnétoscope ; un autre explique à ses grands-parents comment communiquer avec son messenger de poche ; d'autres encore les entraînent dans des jeux sur ordinateur. Enfin, les cadeaux que les grands-parents offrent à leurs petits-enfants constituent

aussi une occasion de découverte : tel couple de grands-parents a offert un « *baladeur dernier modèle* » à leur petit-fils qui le leur a fait essayer ; d'autres ont acheté des game boy pour l'anniversaire de leurs petites-filles et ont joué avec elles ; une autre a « *participé à l'achat pour ma petite-fille, du CD-ROM Adibou* ».

Cependant, cette familiarisation, cette sensibilisation restent très superficielles. Tout d'abord, beaucoup de grands-parents ne s'intéressent guère aux appareils de leurs petits-enfants (micro-ordinateur, jeux vidéo), qui leur semblent faire partie du monde des jeunes et pas du leur : « *Ils ont tous leurs petits jeux, des trucs comme ça... moi je connais rien là-dedans* » déclare une grand-mère à propos des jeux vidéo. Ensuite, les grands-parents ne sont pas toujours séduits par ce qu'ils voient et guère enclins à s'équiper ou à persévérer dans l'usage de ces technologies. Par exemple, une grand-mère devenue une habituée de la console de jeux (« *Il faut absolument que je joue avec lui quand j'y vais. Mais il me bat toujours à plates coutures à chaque fois. Donc il est très content bien sûr, alors il m'explique, mais j'arrive pas à avoir les scores élevés* » raconte-t-elle), n'en porte pas moins un jugement sévère sur ces technologies (« *Je pense qu'il passe vraiment beaucoup de temps et il ne lit pas beaucoup, et je pense que c'est un peu dommage. Il a plein de choses entre, alors... l'ordinateur, la console de jeux, les game boy, il reste pas beaucoup de temps pour... il fait du sport aussi, donc la lecture ça passe après tout ça* ») et n'envisage absolument pas de s'équiper (veuve, 60 ans). Enfin, les cadeaux technologiques offerts aux petits-enfants ne sont pas non plus l'occasion d'une découverte approfondie car les grands-parents s'investissent peu, en général, dans leur achat : ces cadeaux font souvent l'objet d'une commande très précise de la part des petits-enfants (qui, par exemple, indiquent sur le catalogue quel jouet ils désirent) ; il n'est pas rare que l'achat soit délégué aux parents ; lorsque les petits-enfants grandissent, les cadeaux-objets sont remplacés par des cadeaux-argent (ce qui, d'un côté, participe à la construction de l'autonomie des petits-enfants –qui doivent gérer eux-mêmes cet argent– et, de l'autre, traduit le sentiment d'incompétence des grands-parents et leur renoncement à choisir par eux-mêmes des cadeaux susceptibles de plaire à leurs petits-enfants –« *en donnant de l'argent, on est plus sûrs qu'ils sont contents* » déclare un grand-père).

Ainsi, il semble que la découverte de certaines technologies par l'intermédiaire des petits-enfants reste partielle et superficielle. Mais, en même temps, elle n'est pas sans importance, car elle vient soutenir le sentiment d'« être au courant » et de ne pas être coupés de la modernité (sentiment qui peut d'ailleurs cohabiter avec l'impression d'être dépassé puisque ces technologies nouvelles, si elles sont connues, restent en fait étrangères).

### **Faut-il chercher à combler le fossé technologique avec les petits-enfants ?**

Les objets technologiques constituent de puissants marqueurs générationnels. Les retraités de notre corpus font très souvent le constat de la familiarité de leurs petits-enfants avec des appareils qu'eux-mêmes utilisent laborieusement, par exemple à propos du magnétoscope : « *Mon petit-fils, il a cinq ans... A trois ans, il savait [l'utiliser]... Moi j'étais toujours empruntée* ». D'autres objets apparaissent propres aux générations plus jeunes (consoles de jeux, game boy). Cette assignation générationnelle concerne aussi le baladeur qui apparaît comme un appareil dangereux (« *On est en train de fabriquer des générations de sourds* ») et dont l'usage est critiqué : le jeune qui l'utilise apparaît peu respectueux d'autrui car il s'isole au milieu de l'espace public<sup>12</sup> et impose à ceux qui l'entourent sa musique, même si le son en est atténué. Le cas du micro-ordinateur est plus complexe car il symbolise la révolution technologique en cours. Face à lui, et plus généralement face au fossé technologique entre générations, deux positions divergentes se dessinent.

Pour les uns, minoritaires, il faut chercher à « *rester dans la course* », à « *rester dans le coup* » afin de garder le contact avec ses petits-enfants. Cette attitude peut se manifester à travers une certaine inquiétude des grands-parents pour l'avenir et les conséquences que leur ignorance de l'informatique pourrait avoir sur les relations intergénérationnelles : « *Moi je dis toujours : on n'a pas de micro-ordinateur, on est complètement largués dans ce domaine-là... euh... le jour où les petits-enfants seront plus grands, on sera complètement nuls* » déclare une grand-mère (64 ans) qui souhaiterait s'inscrire à des cours d'initiation . D'autres grands-parents font en sorte de suivre cette évolution : « *Bon, j'avais un vieux micro là, explique un retraité (62 ans), et puis j'ai fait... j'en ai acheté un autre cette année, là, parce que quand je... je n'étais plus dans la course avec ce... il fallait quand même... se mettre un petit peu dans la course, ne serait-ce que pour... être un petit peu au courant vis-à-vis des petits-enfants* ». D'ailleurs, pour ce retraité, être équipé en matériel technologique est une nécessité pour que ses petits-enfants continuent à avoir envie de venir chez lui : « *Qu'est-ce que vous voulez, ils viendraient ici, ils diraient : "Ah, y'a même pas un micro-ordinateur, euh bon, on peut même pas écouter les Spice Girls, on peut pas voir ça, y'a pas de magnétoscope, mais qu'est-ce que c'est que cette maison, c'est des croûlants, les..."* ».

Mais une autre attitude est possible –elle est même majoritaire parmi les personnes que nous avons rencontrées. Elle consiste à ne pas s'inquiéter de l'existence de ce fossé : il est

---

<sup>12</sup> Le même type de critique est adressé au téléphone portable. Une telle réaction n'est d'ailleurs pas propre aux personnes âgées : celui qui utilise son téléphone portable en certains lieux de l'espace public transgresse la règle de civilité qui régit l'« être-ensemble » dans ces espaces et qui veut que l'on reste « poliment étranger » aux autres, que l'on garde ses distances sans se montrer indifférent à leur présence (Jauréguiberry, 1998).

dans l'ordre des choses, rien ne sert de vouloir le combler. Un homme (68 ans) raconte que, lorsqu'il était jeune, « *les vieux, ils étaient là : "Qu'est-ce que c'est que ça ?" ... Puis, c'était tout bête. Et nous, on est le même par rapport aux jeunes de maintenant. Et ma petite-fille, le jour qu'elle sera mère de famille, elle va avoir des gosses, ils vont la dépasser de cent coudées. C'est toujours la même chose, bon* ». Quant à son épouse (64 ans), elle ne se montre pas inquiète, mais ravie, que ses petits-enfants soient familiers avec l'informatique : « *Tant mieux, tant mieux ! Pour eux, tant mieux. C'est l'avenir ! Enfin... nous, notre avenir est fait, c'est fini* ». Dans cette optique, il faut prendre acte de la différence inéluctable entre les générations, ne pas tenter en pure perte de se placer sur le terrain des plus jeunes, mais leur faire découvrir autre chose, et en particulier ce qu'on a soi-même connu et vécu : « *C'est pas pour nous, c'est pas notre truc (...) Ce qu'ils cherchent, c'est davantage la chaleur humaine, l'expérience, quelque chose de beaucoup plus humain* » (homme, en couple, 64 ans) ; « *Non, on fait d'autres choses, là ici je vais les avoir en fin de semaine bon, on verra le temps comment ça s'arrange, on ira promener, on ira au zoo, on ira, on fera des choses, au cinéma s'il ne fait pas beau* » (femme veuve, 59 ans).

Cette recherche montre que les « personnes âgées » ne sont pas foncièrement hostiles aux innovations technologiques. Cependant, pour qu'elles s'équipent et accèdent à l'usage d'appareils nouveaux, encore faut-il qu'elles soient intéressées. Cet « intéressement » (Boullier, 1989) s'effectue à travers deux mécanismes principaux : tout d'abord, il est nécessaire que les retraités attribuent à ces appareils une signification d'usage positive, qu'ils leur trouvent une utilité dans le cadre du mode de vie qui est le leur aujourd'hui ; ensuite, c'est souvent par la médiation d'un tiers qu'il accèdent à l'usage (et ce sont souvent les enfants –davantage que les petits-enfants– qui jouent ce rôle de tiers). Pour le dire autrement, il ne suffit pas de dire que les personnes âgées ont grandi et travaillé à une époque où ces technologies n'existaient pas pour comprendre leur rapport aux technologies modernes. Il faut aussi prendre en compte le contexte dans lequel elles vivent aujourd'hui (leur réseau relationnel et familial, leur mode de vie, leur conception de la retraite). Prenons une dernière illustration de l'importance du contexte. Dans les années soixante, à l'époque où la modernité technologique fait irruption dans les ménages français, Edgar Morin participe à la grande enquête pluridisciplinaire qui a pris pour terrain d'enquête le village breton de Plozevet (Morin, 1984 [1967]). Attentif aux réactions à l'apparition des innovations techniques de l'époque –la télévision et la cuisinière–, il souligne combien l'attitude des « vieux rustiques »

est différente de celle des « quinquasexagénaires ». Les premiers, âgés de plus de 70 ans, « adhèrent dans leur majorité aux commodités du présent » et accueillent très favorablement les nouveaux appareils techniques qui « métamorphosent la vieille maison » : ils vivent les changements présents comme un « progrès fondamental », comme « l'élimination de l'ancienne misère ». A l'inverse, le regard des « quinquasexagénaires » sur la modernité technologique est beaucoup plus sombre car ils vivent, dans leur activité professionnelle, la concurrence des machines : ils « se sentent abandonnés, alors que l'ancêtre, lui, se sent récupéré ». Edgar Morin observe ainsi que « ce sont les moins vieux des vieux qui ressentent le plus l'obsession et la déchéance de la vieillesse ». On ne saurait mieux dire que l'âge se trouve « travaillé » par le contexte social.

Rappelons, pour terminer, que les personnes qui ont participé à cette enquête avaient toutes moins de 80 ans. Chez les plus âgées d'entre elles, le discours de l'« étrangeté » et de l'indifférence se fait plus présent. En effet, on voit poindre chez elles un phénomène propre au vieillissement mis en évidence dans d'autres recherches : la « déprise » qui consiste en un « amoindrissement de l'impulsion vitale » et qui se manifeste, à un moment donné de la trajectoire de vieillissement, par un manque d'envie, le souci d'économiser ses forces et de les concentrer sur quelques activités (Barthe, Clément, Drulhe, 1988). Or cette déprise prend aussi –et d'abord– la forme d'un refus de s'investir dans des choses nouvelles. C'est alors, pour reprendre l'idée exprimée par Margaret Mead dans le propos cité en introduction, que l'on devient vraiment « étranger au monde ».

**Annexe : Présentation des deux corpus**

[insérer tableau Excel 'Caractéristiques des couples']

[insérer tableau Excel 'Caractéristiques des personnes veuves']

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BARTHE, J.-F., CLEMENT, S., DRULHE, M. (1988). Vieillesse ou vieillissement ? Les processus d'organisation des modes de vie chez les personnes âgées, *Les Cahiers de la Recherche sur le Travail Social*, n° 15, pp. 11-31.
- BOULLIER, D. (1989). Du bon usage d'une critique du modèle diffusionniste : discussion-prétexte des concepts de Everett M. Rogers, *Réseaux*, n° 36, pp. 31-51.
- BRETON, P., BOUSQUET, A. (1998). *La place des personnes âgées dans l'argumentaire et le discours d'accompagnement des Nouvelles technologies de communication. Analyse d'un corpus de textes. 1942-1988*. Paris : CNAV/MIRE.
- CARADEC, V. (1999). Vieillissement et usage des technologies. Une perspective identitaire et relationnelle, *Réseaux*, n° 96, pp. 45-95.
- CARADEC, V. (2000). La diversité des usages des technologies. Etude auprès de couples à la retraite et de personnes veuves. Rapport pour la MiRe, la CNAV et le GRETS/EDF, Paris, DREES/MiRe,.
- CARADEC, V. (2001), "Personnes âgées" et "objets technologiques" : une perspective en termes de logiques d'usage, *Revue française de sociologie*, vol. XLI-1.
- DELBES, C., GAYMU, J. (1995). Le repli des anciens sur les loisirs domestiques. Effet d'âge ou de génération ?, *Population*, 3, pp. 689-720.
- DONNAT, O. (1998). *Les pratiques culturelles des Français. Enquête 1997*. Paris : La Documentation Française.
- DOWD, J.D. (1986). The Old Person as Stranger (147-189). In V.W. Marshall (ed), *Later life : The social psychology of aging*. Beverly Hills, CA : Sage.
- HERPIN, N., VERGER, D. (1996). Cadeaux de fin d'année. Fête de l'enfance ou de la famille ?, *Insee Première*, n° 426.
- JAUREGUIBERRY, F. (1998). Lieux publics, téléphone mobile et civilité. *Réseaux*, n° 90, pp. 71-84.
- JOUET, J., PASQUIER, D. (1999). Les jeunes et la culture de l'écran. *Réseaux*, n° 92-93, pp. 25-102.
- LORIAUX, M., (1995). Du vieillissement démographique à l'intégration des âges : la révolution de la géritude, *Population*, n° 6, pp. 1611-1625.
- MENDRAS, H. (1994). *La seconde révolution française. 1965-1984*. Paris : Gallimard (coll. Folio/Essais) [1<sup>ère</sup> éd. 1988].

- MORIN, E. (1984). *La métamorphose de Plozévet. Commune en France*. Paris : Fayard, [1<sup>ère</sup> éd. 1967].
- NEGROPONTE, N. (1995). *L'homme numérique*. Paris : Laffont.
- PAILLAT, P. (sd) (1993). *Les pratiques culturelles des personnes âgées*. Paris : La Documentation Française.
- POCHET, P. (1997). *Les personnes âgées*, Paris : La Découverte.
- ROCHEFORT, R. (1991). « Vers une société plus frileuse ? Les comportements liés à l'âge n'évoluent que très lentement », *Consommation et Modes de vie*, n° 63.
- ROUQUETTE, C. (1999). L'informatique : une technique assimilée par les jeunes générations, *Insee Première*, n° 643.
- SAUVY, A. (1979). Les conséquences du vieillissement (45-96). In G.-F. Dumont (ed.), *La France ridée. Les conditions du renouveau*, Paris : Hachette.